

le monde des

artisans

mars-avril 2022 • 1,50 €

Bimestriel #147

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// GRAND EST

MOSELLE



FORMEZ-VOUS AVEC VOTRE CMA ! P. 06

FORMATION
INITIALE

FORMATION
CONTINUE

BILAN
DE COMPÉTENCES

VALIDATION DES ACQUIS
PAR L'EXPÉRIENCE



Chambre
de
**Métiers
Artisanat**

et de l'**Artisanat**
MOSELLE



grafiti.fr - Crédit photo : shutterstock

Question énergies, j'ai choisi le fournisseur de ma région

Producteur et fournisseur d'énergies implanté en Lorraine, le groupe UEM propose des offres d'électricité et de gaz, taillées sur mesure pour les professionnels et les entreprises. Votre chargé de clientèle vous connaît, vous conseille et partage le même objectif : optimiser vos énergies !



uem-metz.fr



energem.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



© LUC BERTAU

À l'heure où s'écrivent ces lignes, la guerre entre l'Ukraine et la Russie dure depuis déjà plus d'un mois avec toutes les conséquences humaines dramatiques qui en découlent. Mes premiers mots vont au peuple ukrainien à qui je souhaite adresser tout mon soutien et ma solidarité. On ne saurait rester indifférent face à cette réalité que l'on pensait impossible de nos jours. Et pourtant cette guerre est bien là et ses conséquences elles aussi. Je sais que tous les artisans du Grand Est sont sensibles à cette situation et se joignent à moi pour espérer que l'apaisement et la paix soient retrouvés au plus vite. En tant qu'acteur économique et représentant de l'artisanat, le rôle de la CMA Grand Est est d'être aux côtés de ses entreprises, de les aider à appréhender et à faire face aux difficultés engendrées par ce conflit : hausse du prix des énergies, difficultés d'approvisionnement, complexité à exporter... Dès le début de cette guerre, la CMA Grand Est, ses élus et ses collaborateurs se sont mobilisés autour de l'État et la Région Grand Est pour suivre de manière régulière et précise les problématiques des entreprises artisanales impactées par les conséquences et participer ainsi activement à la construction du plan Résilience. Face aux contraintes que l'on ne peut maîtriser mais également à l'évolution permanente de notre société, une des solutions à mettre en œuvre est la formation : pour rester performant, pour savoir s'adapter et offrir à son activité des perspectives nouvelles. Et pour cela, l'offre de formation de la CMA Grand Est est particulièrement pertinente et en phase avec les besoins de chacun. C'est pour cela que vous trouverez au sein de ce numéro des informations pratiques et concrètes pour poursuivre votre formation et en faire un véritable atout pour transformer l'avenir de votre entreprise. Comme toujours, votre CMA est là !

Christophe Richard,
Président de la CMA Grand Est

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.CMA-MOSELLE.FR

@CMA57OFFICIEL @MONDEDARTISANS

SERVICECLIENT@CMA-MOSELLE.FR



ACTUALITÉS	04	TRANSITION ÉCOLOGIQUE	16
La vie des CFA		Nouvelle obligation en 2022 pour vos déchets dangereux	
Prolongation des aides à l'embauche jusqu'au 30 juin 2022 !		Adopter des pratiques environnementales avec la CMA	
ACTUS RÉGIONALES	06	EN IMAGES	18
CMA Grand Est, formateur de métier(s)		PRATIQUE	19
Une offre de formation : 4 univers		Avez-vous votre certificat de signature électronique ?	
ACTUALITÉS	10	REGARDS	24
Faire évoluer sa micro Vision de territoire		Les Ateliers Drevelle: créateur d'émotion	
Passez "maître"		Trait d'union: les rois des réseaux	
Concrétisez vos projets avec des professionnels expérimentés		Opinion: Arnaud Leroy, président de l'Agence de la transition écologique (ex-Ademe)	
Petites annonces			

Ce numéro comprend des pages spécifiques pour les abonnés de la Moselle.

Le Monde des artisans n°147 - Mars-avril 2022. Édition de la Moselle. **Président du comité de rédaction:** Christophe Richard. **Rédacteur en chef:** Dominique Klein. **Rédaction des pages locales:** Amélia Guyot. **Éditeur délégué:** Stéphane Schmitt. **Rédaction:** ATC (Tél. 0665622885, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro:** Julie Clessienne, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Laëticia Muller), Pauline Overney. **Secrétariat de rédaction:** Marine Anthony. **Rédaction graphique:** Pixel6TM. **Publicité:** TEMA/ATM 23 rue Dupont-des-Loges, 57000 Metz, Tél. 0387691801. **Photographies:** CMA57, sauf mention contraire. **Promotion diffusion:** Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. **Conception éditoriale et graphique:** TEMA/ATM (Tél. 0387691801). **Fabrication:** Pixel6TM (Tél. 0387691818). **Éditeur:** Média et Artisanat SAS appartenant à 100% à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 0387691818, fax 0387691814). **Président et directeur de la publication:** François Granddier. **N° commission paritaire:** 0326 T 86957. **ISSN:** 1271-3074. **Dépôt légal:** à parution. **Impression:** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.



LA VIE DES CFA



▲ Méline Nocandy, championne olympique

Vers « Paris 2024 »

À peine les Jeux olympiques d'hiver en Chine clôturés que déjà les Jeux olympiques de Paris 2024 se profilent. En attendant la montée en puissance progressive, les acteurs du monde sportif se mobilisent pour sensibiliser le grand public. À ce titre, la Région Grand Est a saisi l'occasion de la Semaine nationale des jeux olympiques et paralympiques fin janvier pour organiser une rencontre des apprenti(e)s du CFA de Metz avec la championne Méline Nocandy, médaillée d'or à Tokyo avec l'équipe de France de handball. Ils ont pu échanger sur les notions de travail, d'effort et de passion. La joueuse de 23 ans, qui évolue aujourd'hui en tant que demi-centre au Metz Handball, a promis de revenir... cette fois pour répondre à l'invitation des apprenti(e)s pâtissier(ère)s!

Apprenti(e)s et fier(ère)s de l'être

Retrouvez les 5 vidéos diffusées sur Moselle TV lors de la Semaine nationale de l'apprentissage dans l'artisanat du 28 janvier au 4 février. Elles mettent en lumière 5 entreprises artisanales de Moselle de 5 domaines différents : la poissonnerie, la boucherie-charcuterie, l'électricité, la carrosserie et la coiffure. On y découvre 5 jeunes, 4 apprenti(e)s du Campus des métiers de Moselle et une jeune diplômée : Kadija (Fish Metz à Metz), Pol (Le Billot messin à Metz) - Kévin (CD'Élec à Klang) - Larissa (Garage Clasadonte à Stiring-Wendel) - Sonia (Éric Caselli à Audun-le-Tiche). Épanouis dans leur formation, ils encouragent les autres jeunes à suivre la voie de l'apprentissage, message que vient renforcer le témoignage de leur maître d'apprentissage.



Vidéos à consulter sur : bit.ly/SNAAS7-2022 +

AGENDA

JPO - 30 AVRIL DE 9 H 30 À 13 H
UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION :
[BIT.LY/CMM-JPO-2022](https://bit.ly/CMM-JPO-2022)

SHOOTING PRESTIGE À METZ

Pour Jérôme Fendt, la coiffure est un espace de créativité. Ce talent, il l'exprime pour ses clients au Salon Le Quatre à Metz mais aussi pour les milieux exclusifs de la mode et de la photo qui ont été séduits par l'audace du jeune Mosellan. « *Faire rêver est le fondement de mon travail mais cela n'a de sens que dans le partage* », affirme-t-il. Nul doute qu'il aura atteint son objectif avec les quatre apprenties du CFA de Metz qu'il a entraînés dans sa dernière aventure en février dernier : le prestigieux shooting de l'artiste internationale Julia Fullerton-Batten à Metz. Ce privilège, il en fait profiter son apprentie Maeline ainsi que trois de ses camarades de BP2, Andréa, Aurélie et Aliséa, chez qui Jérôme Fendt a détecté le potentiel de « coiffeuses studio » lors d'un concours. Une expérience marquante pour chacune d'entre elles comme en témoigne Aliséa qui a contribué au plateau photo de la Gare de Metz : « *Participer à ce type d'événement nous pousse à devenir les plus grands coiffeurs de demain.* » Le résultat de ce travail sera à découvrir durant le festival « Photographie mon Amour » à la basilique Saint-Vincent de Metz du 15 avril au 29 mai 2022.



▼ Jérôme Fendt et Aliséa.

© LOIC LECLERCQ

PROLONGATION DES aides à l'embauche jusqu'au 30 juin 2022!

Fort de son succès, le dispositif de prime de 5 000 ou de 8 000 € pour le recrutement d'un jeune en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation a été prolongé jusqu'au 30 juin 2022. Déjà reconduit une première fois au printemps dernier, il devait prendre fin au 31 décembre 2021.

Avec 526 000 contrats signés en 2020 et plus de 675 000 en 2021, l'apprentissage bat tous les records! Des chiffres très certainement boostés par les leviers financiers activés par le Gouvernement dans le cadre du plan « 1 Jeune, 1 Solution », lancé en juillet 2020.

En quoi consiste cette prime ?

Afin d'inciter les chefs d'entreprise à se tourner vers l'apprentissage, l'État a créé cette aide exceptionnelle qui s'élève à 5 000 € pour l'embauche d'un mineur et 8 000 € pour un alternant de 18 ans à 30 ans (pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap). Elle concerne aussi bien les contrats d'apprentissage que les contrats de professionnalisation. Ces montants confortables rendent le coût du recrutement quasi nul la première année!

Comment en bénéficier ?

L'entreprise doit avoir signé un contrat avec un jeune entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2022. Ce dernier doit préparer un diplôme ou un titre à finalité professionnelle équivalent au moins au niveau 5 (Bac) jusqu'au niveau 7 (Bac + 5) du cadre national des certifications professionnelles.

La gestion et le suivi de la demande sont confiés à l'Agence de services et de paiement (ASP). L'aide est versée mensuellement et automatiquement, avant le paiement du salaire de l'apprenti.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : 03 87 39 31 00 - serviceclient@cma-moselle.fr

PLUS D'INFORMATIONS SUR TOUTES LES AIDES MOBILISABLES : www.aides-entreprises.fr et www.1jeune1solution.gouv.fr

La filière auto fait son show

La Semaine de l'automobile du 28 janvier au 5 février, a marqué le début d'une saison animée pour la formation auto du CFA de Forbach. L'occasion de partager les dernières nouvelles de cette filière.

TRAVAUX – La CMA 57 investit dans la formation auto avec l'extension des ateliers mécanique et carrosserie. Ce chantier de modernisation des installations bénéficie du soutien de l'Anfa et de l'OPCO Mobilité. Ces travaux s'inscrivent dans un projet plus large de rénovation du CFA de Forbach avec, en prime, l'aménagement d'un plateau sportif.



RÉALITÉ AUGMENTÉE – Les apprentis en maintenance automobile ont l'opportunité de participer à une phase d'expérimentation de formation par la réalité augmentée menée dans 4 CFA de l'Hexagone. Grâce au partenariat avec l'Anfa, les apprenants testent ce système qui les confronte virtuellement à différents scénarios de pannes qu'ils pourront résoudre dans les meilleures conditions de sécurité, notamment dans le cas des véhicules électriques.



REMISE DES BLOUSES

Les boulangers à la fête

Fidèles aux traditions, les représentants de la Fédération des boulangers de Moselle se sont déplacés dans chacun des CFA du Campus des métiers de Moselle à Metz, Forbach et Thionville pour offrir les tenues aux apprentis en 1^{re} année (CAP-BP). Programmée courant février et mars, cette remise s'apparente à une véritable cérémonie d'intronisation au cours de laquelle les jeunes reçoivent plus qu'une blouse blanche (boulangier(ère)s) ou qu'un tablier brun (vendeur(se)s) : un accueil solennel des artisans dans la profession.




▲ Remise des tenues à Metz, 21 février 2022.




CMA Grand Est, FORMATEUR de métier(s)



De la formation initiale au bilan de compétences, de l'apprentissage en passant par la VAE et la formation continue, votre chambre de métiers et de l'artisanat est l'organisme de formation qui vous suit tout au long de votre vie d'artisan. Avec plus de 150 thématiques de formations dispensées dans tout le Grand Est, vous trouverez sans difficulté celle qui correspond à votre besoin ou à vos projets.



EN CHIFFRES



FORMATION CONTINUE

- ✓ **88 %** de satisfaction globale sur nos formations*
- ✓ **13 113** stagiaires formés en 2019 dans le cadre d'une formation continue des salariés, chefs d'entreprise et demandeurs d'emploi
- ✓ **200** formations continues
- ✓ **24** thématiques

FORMATION INITIALE

- ✓ **4 268** apprentis formés
- ✓ **90** diplômes
- ✓ **50** formations du CAP au Bac +2

*Concerne notre offre de formation continue, enquête réalisée auprès des bénéficiaires ayant suivi une formation au cours des 18 derniers mois.



Une offre de formation, **4 UNIVERS**

Que vous soyez au début de votre orientation professionnelle ou que vous soyez déjà un chef d'entreprise expérimenté ; que vous souhaitiez faire reconnaître votre expérience professionnelle à travers un diplôme ou que vous envisagiez de nouveaux horizons, notre offre de formation est là pour répondre à vos besoins !



1 La formation initiale... Ou comment se former de manière pratique et théorique afin d'acquérir toutes les compétences essentielles à l'exercice d'une activité professionnelle. Nos CFA, implantés en Alsace, Meurthe-et-Moselle, Moselle et Vosges mettent tout en œuvre pour garantir la réussite professionnelle de leurs apprenants. Le nombre de jeunes formés dans nos CFA a d'ailleurs progressé de 8 % en deux ans. Près de 4 300 apprentis sont actuellement formés dans nos centres et 80 % d'entre eux trouveront un emploi dans les sept mois suivant leur diplôme !



2 La formation continue... Se former tout au long de sa vie professionnelle pour assurer le développement de son entreprise sous tous ses aspects. Acquérir des connaissances, de nouvelles aptitudes ou des compétences liées aux évolutions permanentes du monde professionnel est incontournable si l'on souhaite demeurer efficace et compétitif tout au long de sa vie professionnelle.

**Un projet ?
Une formation ?**

Vous souhaitez développer votre activité à l'étranger ? Initiez-vous ou perfectionnez-vous en anglais pour maîtriser les échanges avec votre future clientèle. Votre CMA propose différents parcours complets, en présentiel ou à distance, en fonction de votre niveau et de vos objectifs.

**Formations obligatoires :
ne passez pas à côté**

Sauveteur secouriste du travail, document unique, permis d'exploitation... En fonction de votre activité ou de vos responsabilités, certaines formations sont imposées par la loi : pensez-y et pensez également à renouveler leur validité !

**Gestion, RH,
comptabilité :
le tiercé gagnant**

N'est pas manager, bon commercial ou expert des chiffres qui veut. Avec nos formations en gestion, administration de l'entreprise et comptabilité, vous aurez les notions indispensables à la bonne marche et au développement de votre entreprise.



**3 La Validation
des acquis par
l'expérience - VAE**

L'accompagnement VAE guide le candidat pour faire valoir, en détail, toutes les tâches exercées et les compétences maîtrisées dans son secteur d'activité pour les transformer

en diplôme. Grâce à la formation dispensée par votre CMA, maîtrisez les différentes techniques préparatoires à la constitution de votre dossier de VAE, préparez votre entretien avec le jury et mettez toutes les chances de votre côté pour donner à votre vie professionnelle un nouveau souffle.

**4 Le bilan de compétences 100 %
de satisfaction**

Envie de prendre un virage professionnel mais un peu perdu dans vos envies et vos perspectives ? Le bilan de compétences vous offre la possibilité de faire le point sur votre parcours et les acquis de votre expérience. Vous pourrez identifier vos aspirations professionnelles, vos



motivations ainsi que vos aptitudes et définir votre projet professionnel et le plan de formation dont vous avez besoin pour y parvenir.



Retrouvez l'essentiel de nos formations au sein du livret 2022 disponible dans tous nos établissements* ou consultez toute notre offre de formation sur CMA-GRANDEST.FR > Se former dans l'artisanat

* pour l'offre de formation en Alsace-Moselle, rendez-vous sur les sites : cm-alsace.fr et cma-moselle.fr



Nos formations sont labellisées Qualiopi

Depuis le 23 avril 2021, tous les établissements de formation de la CMA Grand Est sont certifiés Qualiopi. Ce label national atteste de la qualité du processus de formation mis en œuvre auprès des apprentis et des stagiaires. Les formations de la CMA Grand Est détaillées ici sont reconnues au niveau national, et sont une garantie pour la réussite de vos projets.

Nos formations sont prises en charge

Les formations peuvent être prises en charge, selon le profil du stagiaire : soutien de Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi, financement avec son compte personnel de formation (CPF), aide du conseil de la formation ou du Fafcea pour les chefs d'entreprise ou recours à la contribution des OPCO pour les salariés. Nos conseillers formation sont là pour vous accompagner, au cas par cas, et vous indiquer les solutions de prises en charge possibles.



FOCUS SUR LE PARCOURS CRÉATEUR

Envie de créer une entreprise mais aucune idée du statut à choisir ? Immatriculation, gestion financière, démarches administratives ou fiscales, stratégie commerciale... avec notre Parcours créateur, vous serez accompagné(e) dans toutes les étapes de votre projet.



NOTRE Parcours créateur SE COMPOSE DE 5 packs :

- ✓ Spécial Micro
- ✓ Essentiel
- ✓ Commercial
- ✓ Gestion
- ✓ Premium

Disponible sur tous nos départements, vous aurez entre les mains toutes les clés pour réussir votre projet et lui garantir longue vie et prospérité!





**En 3h30,
Sophie
a appris à
financer son
entreprise
et à trouver
des aides
pour les 5
prochaines
années.**

Parce que chaque artisan a des besoins particuliers,
découvrez les formations sur-mesure du Parcours
Créateur dans votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
Retrouvez plus d'informations sur **artisanat.fr**



◀ Morgane Didiot, artisanne mosellane qui exerce l'activité insolite d'éleveuse de blob.

Morgane Didiot - Miser Blob
<https://misterblob.com/> +

Faire évoluer sa micro

PETITE MICRO DEVIENDRA GRANDE. Statut apprécié des néo-entrepreneurs pour sa souplesse et ses charges réduites, la micro-entreprise montre ses limites dès que l'activité prend de l'essor. Il convient alors de se projeter sur l'avenir pour choisir le meilleur statut selon ses ambitions.

En 2021, le statut de micro-entreprise a encore battu des records avec + 17 % de créations d'entreprises sous ce statut. La situation sanitaire a eu un effet catalyseur, incitant les hésitants à concrétiser leurs envies entrepreneuriales. Il favorise l'émergence d'activités encore embryonnaires et, en cela, il se prête particulièrement à la phase de lancement. Pour autant, il a été conçu pour être transitoire, en restreignant le potentiel de croissance (CA limité, pas de personnel...). C'est ainsi que, une fois l'effet « tremplin » accompli, nombre de micro se dirigent vers un statut plus adapté à leur développement.

C'est le chemin emprunté par Morgane Didiot dont l'activité a décollé récemment. Sa micro Aqualu King (57), spécialisée dans l'entretien des aquariums, était devenue trop étroite pour l'épanouissement de son dernier projet

en date. Elle s'est lancée récemment dans l'élevage et la vente de blob, cet être unicellulaire étonnant qui remporte un grand succès. « *Je reçois beaucoup de commandes et je m'apprête à démarcher les écoles* », raconte M^{me} Didiot. Elle a donc fait appel à sa conseillère CMA 57, Caroline Textor, pour envisager la meilleure option car ses besoins ont évolué : « *Je voudrais que mon mari puisse me rejoindre en tant qu'associé et nous avons prévu d'investir dans le packaging des kits* », poursuit la pétillante éleveuse de blob. En l'état, cela n'était pas possible. A contrario, la SAS qu'elle a créée sur le conseil de Caroline Textor, en parallèle de son entreprise, lui assurera la marge de manœuvre indispensable à son épanouissement.

i CONTACT CMA 57 : 03 87 39 31 00
serviceclient@cma-moselle.fr



« En auto-entrepreneuse, M^{me} Didiot a pu tester son idée mais la SAS sera plus adaptée pour supporter la croissance prévue. »
Caroline Textor, conseillère entreprise CMA 57

FORMATION

PRÉPARER SA MUE

Pour permettre aux autoentrepreneurs de parer aux impacts financiers, juridiques, fiscaux, qu'implique le changement de statut, la CMA 57 a conçu à leur intention la formation « Sortir de la micro » sur 2 jours (14 heures). Il existe une possibilité de prise en charge totale ou partielle sous conditions pour les chefs d'entreprise inscrits au répertoire des métiers.

PROCHAINES SESSIONS « SORTIR DE LA MICRO » :

THIONVILLE - les 6 et 16 mai 2022

SARREBOURG - les 16 et 17 mai 2022

i CONTACT CMA 57 - Jean-Nicolas Bouschbacher
jbouschbacher@cma-moselle.fr - 03 87 39 31 26

Retrouvez l'offre de formation 2022 sur : bit.ly/nosformations-CMA57 +

Pour accéder à **l'ensemble des services d'accompagnement des CMA**, rendez-vous sur Artisanat.fr >

Le portail des **Chambres de Métiers et de l'Artisanat**

PORTEUR DE PROJET ARTISAN JEUNE / APPRENTI COLLECTIVITÉ

L'Artisanat
PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE
EN SAVOIR PLUS

02 février
LIVRE BLANC DE L'APPRENTISSAGE DU RÉSEAU DES CMA

25 janvier
PACTE: CONSULTATION OUVERTE À TOUS LES CITOYENS

25 janvier
LANCEMENT DE L'ÉDITION 2018 DU PRIX DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

25 janvier
MARTINIQUE: VISITE DE LA MINISTRE DES OUTRE-MER ET DE LA MINISTRE DU

TOUTES LES ACTUALITÉS

CHAQUE ANNÉE DANS LES CMA
+1M PERSONNES REÇUES
140 000

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE-MARITIME
135 BOULEVARD DE L'EUROPE
76043 ROUEN
TÉLÉPHONE: 02 32 18 23 23
FAX: 02 32 18 23 00
PRÉSIDENT: CHRISTOPHE DORE



L'artisanat est un corps vivant qui évolue en permanence pour répondre à la demande des clients. Solide sur ses bases et respectueux des savoir-faire, ouvert à l'esprit du temps. Sans faire feu de tout bois, les artisans s'essayent et innovent : ils adoptent de nouvelles méthodes pour améliorer leurs gestes, ils testent les matières pour diversifier leur offre, ils s'équipent pour gagner en efficacité. Ce processus ancré dans leurs modes de travail, cette intuition créative gagne encore à s'appuyer sur la formation continue proposée par la CMA 57. Développez vos compétences, poussez vos équipes au meilleur d'elles-mêmes, suscitez la motivation par la maîtrise de nouvelles compétences... par une formation « métier » telle que le Brevet de maîtrise ou des sessions courtes thématiques pour optimiser votre gestion commerciale ou communiquer sur les réseaux sociaux. Ne restreignez pas votre élan, le coût des formations peut être pris en charge pour les chefs d'entreprise, conjoints-collaborateurs et salariés qui souhaitent se former à la CMA 57. Contactez dès à présent le service formation pour révéler le potentiel de votre entreprise !

PHILIPPE FISCHER
PRÉSIDENT DE LA CMA 57

Passez « MAÎTRE » !

Vous souhaitez valoriser votre expérience ? Vous démarquer de la concurrence ? Peut-être êtes-vous éligible au titre d'artisan maître ou artisan maître d'art. Alors, comment l'obtenir ? On vous dit tout !

Les titres artisan maître et artisan maître d'art sont la plus haute distinction de l'artisanat. Ils assurent la reconnaissance d'un savoir-faire, sont gage de confiance et de qualité envers le consommateur.

Par ailleurs, faire figurer ces titres sur vos supports de communication (plaque de communication, devis, factures, site Internet, véhicule utilitaire...) peut rassurer vos prospects.

Qui peut demander ce titre ?

Que vous soyez chef d'entreprise ou associé, vous pouvez prétendre au titre d'artisan maître ou d'artisan maître d'art.

Quels critères faut-il remplir pour l'obtenir ?

Les deux conditions pour obtenir les titres d'artisan maître et d'artisan maître d'art sont :

- vous êtes immatriculé au Répertoire des métiers et êtes titulaire d'un brevet de maîtrise ou d'un diplôme de niveau équivalent ;
- vous avez au moins deux années de pratique professionnelle dans le métier pour lequel vous êtes diplômé.

POUR EN FAIRE LA DEMANDE, CONTACTEZ LA CMA 57 :
serviceclient@cma-moselle.fr
03 87 39 31 00



BREVET DE MAÎTRISE

À ceux qui sont en quête d'excellence, le diplôme du Brevet de maîtrise, titre homologué au niveau 5 (bac+2), permet d'atteindre un palier supérieur de perfectionnement dans le métier ainsi que dans la gestion de l'entreprise. Les professionnels, chefs d'entreprise et salariés, qui souhaitent le préparer, peuvent s'adresser à la CMA 57. La formation y est dispensée en cours du soir sur les sites de Metz et de Forbach, dans les métiers suivants :

- BM boulanger
- BM pâtissier
- BM boucher charcutier traiteur
- BM coiffure – esthétique
- BM installateur en équipements électriques
- + BTMS prothèse dentaire (horaires aménagés)

Possibilités de prise en charge de la formation.

Informations et inscriptions auprès de Bénédicte Von Känel
03 87 87 04 69 - bvonkanel@cma-moselle.fr



MAGAZINES, JOURNAUX, CARNETS, ENVELOPPES...

LA BOUCLE DU RECYCLAGE DES PAPIERS

20 kg : c'est le poids moyen des papiers triés par habitant et par an. Cahiers, papiers brouillon, catalogues, enveloppes, magazines... tous les papiers se recyclent. Pour leur donner une nouvelle vie, il suffit de bien les trier. Découvrez les grandes étapes de la boucle de recyclage des papiers.

1. LE TRI

À la maison, au bureau, en vacances, nous déposons tous nos papiers dans le bac ou le point de collecte le plus proche. Pas besoin de les froisser, de les déchirer, ni d'enlever les agrafes ou les spirales.



Près de 3 millions de tonnes de papiers graphiques sont commercialisées en France, fabriquées à partir de pâte à papier vierge ou de papiers recyclés.



5. L'IMPRIMERIE

Le papier recyclé est utilisé notamment pour fabriquer de nouveaux supports : journaux, livres, cahiers...



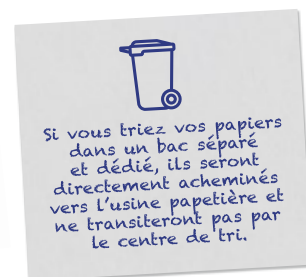
4. L'USINE PAPETIÈRE

En les mélangeant à de l'eau, les papiers deviennent de la pâte à papier. Nettoyée, étalée puis séchée, cette pâte est transformée en feuille géante de papier recyclé et enroulée en bobine.



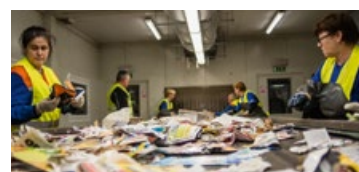
2. LA COLLECTE

Les papiers et les emballages recyclables sont collectés par les ripeurs et transportés jusqu'au centre de tri le plus proche.



3. LE CENTRE DE TRI

Les papiers sont séparés des emballages recyclables manuellement et à l'aide de machines qui détectent les différents matériaux.





Concrétisez vos projets avec des professionnels EXPÉRIMENTÉS

J'EMBAUCHE AVEC ARDAN. Une aide financière existe pour les entreprises souhaitant développer leur activité : avec Ardan, recrutez vos pilotes de projets parmi des professionnels expérimentés et diversifiez, avec eux, votre activité.

Ouvert depuis 2017 à toutes les entreprises et associations du Grand Est, Ardan, ou Action régionale pour le développement d'activités nouvelles, permet le recrutement d'un collaborateur expérimenté pour développer son activité ou pour créer une nouvelle fonction au sein de son entreprise.

Avec Ardan, le chef d'entreprise peut recruter un chef de projet qualifié tout en bénéficiant d'un soutien financier. Sans obligation d'embauche à l'issue des six mois, cette aide est ouverte également aux membres de la famille du gérant de l'entreprise. Elle est accessible sous conditions : la personne recrutée doit l'être sur un pro-

jet concret, pour mener une activité n'existant pas encore dans l'entreprise ou menée par le chef d'entreprise. La personne recrutée doit être demandeur d'emploi et est intégrée aux équipes de l'entreprise comme pilote de projet. Ardan contribue à la prise en charge d'une partie de son salaire, mais également de ses formations. Montée en compétences liées au projet de l'entreprise (utilisation d'un logiciel pour un chef de projet marketing par exemple) ou non, Ardan soutient financièrement à la fois l'entreprise et les professionnels d'expérience en recherche d'emploi.

CONTACT CMA 57 : 03 87 39 31 00 – serviceclient@cma-moselle.fr



Laetitia Burckhart, dirigeante d'Impretex, Marly (57)

« Impretex est une entreprise spécialisée en broderie industrielle et en impressions textile. Notre clientèle, 100 % professionnelle, n'a cessé de croître et l'équipe a dû s'adapter au fur et à mesure, en fonction des nouveaux besoins. Je recommande le dispositif Ardan qui m'a permis de faire face à ces évolutions. J'y ai fait appel à plusieurs reprises avec des emplois à la clé. À chaque fois, mon conseiller CMA 57, François Berger, m'a aidée à accomplir les démarches. Dernièrement c'est une graphiste, Brigitte qui nous a rejoints grâce à Ardan pour amortir le surcroît d'activité. Satisfaite de cette collaboration, je compte l'embaucher aussi à l'issue des 6 mois. »



François Berger, conseiller CMA 57

« C'est un dispositif avantageux de pré-recrutement. Il permet de tester une idée pendant 6 mois et d'en apprécier la validité. Ardan n'existe pas dans tous les départements, profitez-en ! »

EMPLOIS FRANCS

Le dispositif « Emplois Francs » lancé courant 2020 a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2022. Il favorise l'embauche d'un salarié résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) en octroyant une aide « emploi franc ». Sans condition d'âge, de diplôme ou de rémunération, elle s'applique pour un CDI ou en CDD (au moins 6 mois). Quelle que soit l'adresse de votre entreprise ou de votre association, vous pouvez bénéficier de l'aide. 68 territoires sont identifiés QPV en Moselle, pour les connaître : bit.ly/QPV-57

MONTANT DE L'AIDE pour une embauche à temps plein	
EN CDI	EN CDD
15 000 €	5 000 €
SUR 3 ANS (5000 € par an)	SUR 2 ANS (2500 € par an)
Ces montants sont proratisés en fonction du temps de travail et de la durée du contrat	

+ pour plus d'informations : bit.ly/Emploi-franc-57

Petites annonces

ENTREPRISES À REPRENDRE

ALIMENTATION

575A0073 MOSELLE SUD Boulangerie

Vends très belle affaire de boucherie, charcuterie et superette située sur axe principal et touristique proche de Sarrebourg. Beau commerce, 3 laboratoires, 1 salaison, 3 grandes chambres froides, 2 fumoirs, 1 camion magasin pour tournées et marchés. Pas de reprise de personnel. Parking privé. Possibilité d'acquérir les murs avec appartement de 110 m² dont 3 chambres. Très beau bilan. CA de 358 K €. Prix de vente : 129 000 €

575A0065 THONVILLE OUEST Boulangerie

Emplacement stratégique – Très belle rentabilité – Boulangerie – Pâtisserie avec très fort passage de véhicules – Proche frontière – Composée d'un magasin principal de fabrication et d'une seconde boutique – Matériel en parfait état (fournil et magasin) – Très belle rentabilité : EBE de 8,1% – Loyer faible : 4% du CA.

RÉPARATION DE BIENS PERSONNELS

577A0097 SECTEUR RETTEL Bijouterie et horlogerie

Vends fonds artisanal et/ou murs (location possible pour un loyer de 1000 € mensuel) d'une bijouterie située dans la zone commerciale de Rettel à côté du supermarché – Fort passage – Présente depuis 1991 – Clientèle fidèle, en constante évolution tout comme le panier moyen – Nombreuses places de parking gratuites – Magasin entièrement refait en 2019, sécurisé et renforcé (double porte et murs) – Activité point relais colis génère plus de 80 passages par jour – La crise sanitaire n'a eu aucun impact sur le CA de 2020 qui reste en évolution – Très bonne opportunité, l'activité économique et financière est saine et solide – Aucune concurrence dans un rayon de 25 km. Prix du fonds : 109 000 €. Prix des murs : 110 000 €.

CONSTRUCTION

577A0094 SECTEUR THIONVILLE OUEST Vitrerie

Vends fonds de commerce vitrerie, miroiterie cause départ à la retraite – Matériel en bon état, machine à polir neuve – Bail commercial pour local de 100 m².

577A0096 SECTEUR THIONVILLE Menuiserie

Cause retraite, vends société de charpente, couverture, zinguerie et maisons ossature

bois avec une très bonne réputation – Existante depuis 3 générations – Effectif : 3 personnes – CA : 735 000 € – Profil du repreneur : professionnel dans son métier.

579A0098 ANCY DORNOT Fabrication bloc escalade

Pour l'ensemble de l'activité : Cause retraite cède activité de vente, installation, contrôle, maintenance d'équipements sportifs et de loisirs collectifs. Équipements sportifs pour gymnase, terrains de sport, murs d'escalade, aires de jeux – 35 ans d'expérience – CA : 30 000 € HT – Marché régional et national – Accompagnement et formations possibles.

Pour l'activité de fabrication et vente de blocs d'escalade : Fabrication et vente de rochers d'escalade pour les aires de jeux publiques – Réseau de distribution existants mais à développer en France et en Europe. Fabrication mettant en œuvre des coques en polyester et fibre de verre – Convierait à un fabricant souhaitant se développer.

576A0101 Secteur SARREGUEMINES Store et décoration intérieure

Cause départ en retraite, cède entreprise de vente et pose de stores, également tapissier et décorateur – Marché et C.A en pleine expansion – Très peu de concurrence sur le secteur – Fichier client conséquent développé depuis 1956 – Local sur axe passant avec parking – Possibilité de travaux de rénovation par le propriétaire – Parts sociales à céder.

579A0103 MOSELLE

Entretien et installation gaz et fioul
Société spécialisée dans l'entretien et l'installation de chaudières gaz et fioul depuis 13 ans – La structure est désormais composée uniquement de Monsieur à la technique et de Madame pour la partie administrative – Notoriété et savoir-faire ont permis la construction d'un fichier de 700 clients composé de particuliers mais aussi d'immeubles et de syndicats – Zone de chalandise essentiellement sur l'axe Metz-Thionville – Pas d'investissement à prévoir, matériel et véhicule sont en bon état – CA de 370 000 € au dernier exercice.

579A0102 METZ METROPOLE Ferronnerie-serrurerie

Entreprise artisanale de ferronnerie d'art, serrurerie métallerie positionnée sur un marché de niche depuis 1984, titulaire de la qualification Qualibat 4493 et du label EPV bénéficiant d'une belle notoriété et références en monuments historiques, restauration du patrimoine – Potentiel de développement – Spécialisée dans la conception sur mesure d'escaliers, de

plancher verre, menuiseries acier, portails, marquises en fer forgé traditionnel – Située sur l'axe Nancy, Metz, Luxembourg – Activité composée à 80 % de marché public et 20 % de particuliers ou architectes – Local de production de 300 m² – Showroom et bureau – 3 postes de travail en openspace – Salle de pose – Vestiaire – Matériel et outillage nécessaire à l'activité – 3 véhicules – 1 chariot élévateur – Accompagnement à définir – CA entre 420 000 € et 480 000 € HT – Montant des parts sociales : 320 000 €.

SOINS À LA PERSONNE

577A0095 SECTEUR THIONVILLE OUEST Salon de coiffure

Cause changement d'activité, cède fonds de coiffure – Local de 80 m². Implanté depuis 11 ans sur la commune – Clientèle fidèle – 3 bacs, 6 postes de coiffage – Vitrine de 11 mètres – Places de stationnement à proximité et gratuites – Très bon état – Loyer de 806 € mensuel.

579A0092 METZ Salon de coiffure

Cause retraite, cède salon de coiffure mixte et barbier en centre-ville de Metz. Refait à neuf en 2015, situé sur un axe passant, Pompidou-Gare direction centre-ville. Clientèle fidèle depuis 38 ans et clientèle de passage, touristique. 7 postes de coiffage et 3 bacs en très bon état. Superficie de 47 m² pour un loyer mensuel de 508 € cc. Pas de personnel à reprendre. Nombreux parkings à proximité. Prix de vente : 55 000 €.

575A0100 SECTEUR CHÂTEAU-SALINS Institut de beauté

Cède clientèle d'un institut de beauté situé entre Château-Salins et Nancy, belle notoriété depuis 10 ans – C.A : 28 000 € et prix de vente : 13 000 €

575A0099 SECTEUR SARREBOURG Salon de coiffure mixte

Cause déménagement cède fonds de commerce salon de coiffure mixte – Région Sarrebourg, Phalsbourg, Saverne – Salon créé en 2013 avec clientèle fidèle – Pas de salarié à reprendre – Salon lumineux en TBE et matériel en TBE de 87 m² plus surface disponible à usage privé ou extension du salon, adjonction d'activité (esthétique...) – Situé en centre village avec parking gratuit devant le salon sur axe passant avec bonne visibilité – Pas de concurrence dans un rayon de 15 km – Bail commercial avec loyer de 520 € mensuel. 2 bacs à shampoing massif, 3 fauteuils de coiffage – CA moyen de 51 K€ – Prix de vente : 47 000 €.

POUR CONSULTER ET RÉPONDRE AUX ANNONCES,
rendez-vous sur

www.transentreprise.com

CONTACT CMA 57 : 03 87 39 31 00
E-MAIL : VBODEREAU@CMA-MOSELLE.FR

Nouvelle obligation en 2022 pour vos déchets dangereux

Trackdéchets est une plateforme numérique gratuite développée par le ministère de la Transition écologique pour assurer la traçabilité des déchets dangereux en version dématérialisée.

Quel objectif ? Cette nouvelle réglementation vise à sécuriser et simplifier la traçabilité de vos déchets et à apporter de la transparence dans la filière déchets. Ainsi, le Bordereau de suivi des déchets dangereux (BSD) en version papier est voué à disparaître au profit d'un BSD numérique, généré sur la plateforme Trackdéchets.

À partir de quand ? Cette réglementation est applicable depuis le 1^{er} janvier 2022 (période de tolérance jusqu'au 1^{er} juillet 2022).

Qui est concerné ? Les producteurs, transporteurs, collecteurs, négociants, courtiers et opérateurs de traitement, doivent obligatoirement s'inscrire et passer par la plateforme Trackdéchets pour évacuer, collecter, transporter, traiter tous les déchets dangereux. Les artisans concernés sont les producteurs de déchets dangereux quelle que soit leur activité (huiles, peintures, vernis, traitement de surface, amiante, fluides frigorigènes, etc.).

Comment ça marche ? Il suffit de créer un compte par établissement (Siret) sur le site officiel <https://trackdechets.beta.gouv.fr>. Les producteurs de déchets dangereux y retrouvent leur code signature à quatre chiffres qui leur permet de signer le BSD dématérialisé présenté par leur prestataire de déchet au moment de la collecte. Si vous avez pour habitude d'émettre vos propres BSD, vous devez les générer directement sur Trackdéchets.



IMPRIM'VERT

Votre labellisation totalement prise en charge

Le label Imprim'Vert est une référence incontournable et demandée par de nombreux donneurs d'ordres publics ou privés, l'opportunité de mettre en avant votre engagement auprès de vos salariés et de vos clients. Vous avez une activité d'impression ? Votre CMA vous accompagne dans votre labellisation.



IMPRIM'VERT®

NOUVEAUTÉ

LE DIAGNOSTIC MOBILITÉ POUR RÉDUIRE VOS CHARGES !

Coût du carburant, zones à faible émission, stationnement : autant de contraintes qui font de la mobilité un enjeu majeur pour votre entreprise.

Si vous souhaitez optimiser vos déplacements, limiter vos coûts et améliorer la rentabilité de votre entreprise, votre CMA vous propose de réaliser gratuitement un diagnostic mobilité. Votre conseiller vous orientera vers les solutions techniques et les aides financières les plus adaptées à vos enjeux.



Tous concernés

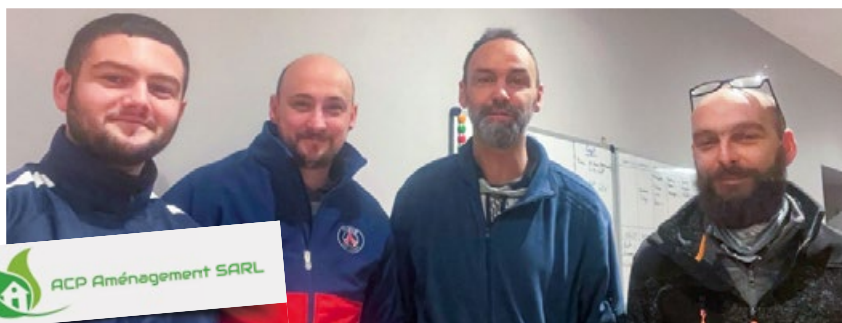
TRANSITION ÉCOLOGIQUE. Vous souhaitez adopter des pratiques environnementales tout en faisant la chasse au gaspi d'énergie ? La CMA 57 vous accompagne dans votre démarche !

Votre approche durable débute par un diagnostic inscrit dans le cadre du Plan national France relance. Son objectif est d'optimiser la consommation d'énergie courante de votre entreprise. Durant cet échange mené par un conseiller CMA 57, vous aborderez également les pratiques écoresponsables que vous avez déjà adoptées et celles qui pourraient être rapidement mises en place dans les domaines des déchets, de la mobilité, des matières premières... Selon vos projets d'investissement et de rénovation, ce diagnostic débouchera sur la recherche de subventions et l'aide au montage du dossier de financement ou encore sur l'instruction d'un dossier pour l'obtention d'un label en fonction

de votre activité (Label Éco-défis, Label Repar'acteur...).

ACP Aménagement Rénovation et construction légère, Rédange (57)

Cyriaque Poulain, co-gérant : « *Je suis sensible à la question écologique et je sensibilise aussi mes salariés en ce sens. J'ai fait ce diagnostic pour savoir comment agir au sein de l'entreprise. D'autant que la législation évolue vite alors il est préférable de prendre les devants. Le bilan de l'entretien est positif : nous pensons à revoir le système d'éclairage des ateliers et nous allons nous engager dans les Eco-défis du Pays Haut Val d'Alzette.* »



▲ De gauche à droite, Pierre Tripodi, Kevin Heilig, les salariés et Cyriaque Poulain et Christopher Bazela les gérants.

VOS CONSEILLÈRES DÉVELOPPEMENT DURABLE :



Clémence Savineaux
03 87 39 31 96 – csavineaux@cma-moselle.fr



Aïcha Fomba
03 87 39 31 34 – afomba@cma-moselle.fr

Track Déchets

Plateforme Web développée par le ministère de la Transition écologique qui vise à dématérialiser la traçabilité des déchets dangereux pour simplifier la gestion et sécuriser les filières. Obligatoire pour les déchets dangereux depuis le 1^{er} janvier 2022.

Qui ? Producteurs, transporteurs, collecteurs, négociants, courtiers et opérateurs de traitement. Usages ? Évacuation, collecte, transport, traitement de tous les déchets dangereux.

<https://trackdechets.beta.gouv.fr/>

Déchets pro, c'est par ici !



Les déchèteries communautaires ne sont généralement pas adaptées pour accueillir les déchets professionnels, tant au niveau de leur équipement, du volume de déchets que du type de déchets. Les déchèteries professionnelles sont quant à elles plus facilement accessibles, moins chères et suffisamment dimensionnées et équipées afin de recevoir les déchets des professionnels.

Pour obtenir les coordonnées des déchèteries à destination des professionnels, des déchèteries communautaires ou des prestataires de collecte des déchets non dangereux ou dangereux, vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller CMA 57.

BTP sur vos devis

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le devis doit comporter plusieurs mentions réglementaires relatives aux déchets produits sur le chantier :

- estimation de la quantité totale de déchets;
- modalités de gestion et d'enlèvement de ces déchets;
- le ou les points de collecte des déchets;
- estimation des coûts associés.

Aux collégiens qui s'interrogent sur leur avenir, la CMA 57 propose des ateliers de sensibilisation aux métiers de l'artisanat. Bilan de la saison 2021 : une trentaine de rencontres ont ainsi été organisées auprès de 2000 adolescent(e)s prochainement concerné(e)s par des choix d'orientation. Intégrées au volet développement économique de « Politique de la Ville », QPV, ces actions visent à faire connaître les nombreux débouchés du secteur artisanal aux jeunes à travers ses 250 métiers. Pour certains, une découverte prometteuse, pour d'autres une petite graine plantée qui germera peut-être dans quelques années.

CONTACT CMA 57 :
pstenger@cma-moselle.fr – 03 87 39 31 75



Un métier, une passion

Sens et matières



Les Journées des métiers d'art (JEMA) fin mars ont démontré l'engouement pour ces savoir-faire uniques. La CMA 57 incite les artisans d'art du département à soutenir l'élan au-delà de cet événement ponctuel en adhérant au projet « Sens & Matières » porté par le réseau des Chambres de métiers du Grand Est. Hébergé sur la plateforme touristique Explore Grand Est, « Sens et Matières » offre un large choix d'expériences à vivre au sein des ateliers des artisans d'art de la région.

Photo : Réalisation d'un vase en béton avec Jennifer Gaspard – Sédiment (Metz).

CONTACT CMA 57 : 03 87 39 31 00
serviceclient@cma-moselle.fr

Vous avez un projet de transmission-reprise d'entreprise en perspective ? Ne manquez pas de visionner l'émission thématique du 24 février 2022 disponible sur la chaîne YouTube. Produite en partenariat avec la CCI Moselle, cette webconférence de 45 min s'enrichit de témoignages (cédants et repreneurs) et donne les clés d'une opération réussie grâce aux conseils d'experts du domaine. Ce projet, s'inscrit dans le cadre du Pacte Transmission-Reprise financé par la Région Grand Est.

CONSULTEZ LA WEBCONFÉRENCE
« Transmission-reprise, parlons-en ! » :
bit.ly/Webconf-TR-2022

La transmission-reprise d'entreprise, si on en parlait ?
Histoires, témoignages et partage d'expériences

en direct sur CCI57TV
Judi 24 février à 11h

Grand Est | CCI GRAND EST

Webconférence

MOSL



LA PRIMACASA



La gamme de produits promue Qualité MOSL continue de s'élargir. 24 artisans mosellans ont récemment fait leur entrée au catalogue dans les domaines de la décoration, de l'artisanat d'art, des soins et de la beauté, des saveurs gourmandes... L'agrément n'hésite pas à faire la part belle à l'innovation artisanale avec la pâte fine à tartes flambées/pizzas de l'enseigne familiale Primacasa Développement basée à Sarrebourg. En effet, les Zehringer (voir photo), père (Richard) et fils (Maxime et Hugo), à la tête de l'entreprise, ont pris soin de choisir une farine locale achetée directement au Moulin Gangloff de Hangviller.

CONTACT CMA 57 : Pierre Stenger
pstenger@cma-moselle.fr – 03 87 39 31 75

MARCHÉS PUBLICS

AVEZ-VOUS VOTRE CERTIFICAT de signature électronique ?

La signature électronique est un outil indispensable pour les entreprises qui prétendent décrocher des marchés publics. Elle authentifie l'identité du signataire et garantit l'intégrité des documents échangés. Aux artisans qui souhaitent l'obtenir, le réseau des CMA recommande d'utiliser l'offre négociée spécialement à leur intention auprès de l'autorité de certification « Certigna ». Ce certificat d'authentification et de signature électronique conforme aux règles de sécurité les plus récentes permet aux dirigeants d'entreprise de signer des documents électroniques et d'accéder en toute sécurité

aux échanges dématérialisés. Il donne aussi la possibilité de réaliser d'autres démarches administratives telles que la télétransmission de factures aux entités publiques via « Chorus Pro » ou encore la signature de tout type de document (devis, facture...).

Vous souhaitez obtenir un certificat en bénéficiant d'un tarif préférentiel, contactez la CMA 57 : 03 87 39 31 00 – serviceclient@cma-moselle.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS la CMAR Grand Est vous invite à un webinaire le mardi 10 mai à 11 h : bit.ly/MP-signature-electronique

44 % DES TPE/PME S'INQUIÈTENT POUR LEUR CYBERSÉCURITÉ

44 % des entreprises interrogées dans le cadre du Baromètre France Num (oct. 2021) déclarent avoir peur de perdre ou de se faire pirater des données.

Clé USB infectée, hameçonnage par e-mail, vol de données, exploitation de failles logicielles... les risques sont nombreux, adoptez les bons réflexes pour protéger votre activité et vos collègues grâce au webinaire du lundi 9 mai 2022 à 11 h en partenariat avec Les Ateliers Google Numérique.

Google
Ateliers
Numériques

Lien d'inscription : cma-grandest.fr/noswebinaires/numerique-strategie-digitale



▲ Jean-Michel Clavié, directeur départemental de la Banque de France pour la Moselle.

L'info Banque de France

La Banque de France propose différents services aux entrepreneurs parmi lesquels la médiation du crédit. « Les banques ont pris l'engagement de financer le tissu économique, rappelle Jean-Michel Clavié, directeur départemental de la Banque de France pour la Moselle. Notre mission est de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement. » La Banque de France est habilitée à intercéder auprès des banques, crédit bailleurs, sociétés d'affacturage, assureurs crédit... pour obtenir une étude plus approfondie du dossier avec la possibilité de revoir leurs positions. « Quels que soient la taille de l'entreprise et le secteur d'activité, cette médiation s'adresse à tous les artisans : contactez-nous sans tarder si vous êtes dans cette situation », invite Jean-Michel Clavié.

5 motifs de saisine :

- dénonciation de découvert ou autre ligne de crédit,
 - refus de rééchelonnement d'une dette,
 - refus de crédit,
 - refus de caution ou de garantie,
 - réduction de garantie par un assureur-crédit.
- Plus d'informations : bit.ly/Mediateur-credit-BF

LF 2022 : les mesures qui intéressent les entreprises

Baisse d'impôt, déductibilité de la TVA, aides... Comme chaque année, la loi de finances (LF) opère des changements quant aux règles applicables aux entreprises. Tour d'horizon des principales mesures qui intéressent les chefs d'entreprise artisanale en 2022. *Loetitia Muller*

Revalorisation des tranches du barème de l'impôt sur les revenus

Les tranches de revenus du barème de l'impôt 2022 sur les revenus de 2021 sont relevées de 1,4 % (contre 0,2 % en 2021). Le but est de contenir les effets de l'inflation. Les taux de prélèvement à la source par défaut sont alignés sur ce barème.

TVA plus rapidement exigible et déductible

Le texte fixe au 1^{er} janvier 2023, la date à laquelle la TVA deviendra exigible, et déductible, pour les livraisons de biens dès l'encaissement d'un acompte. L'objectif est de simplifier cet impôt et de se mettre en conformité avec le droit communautaire.

Les pourboires défiscalisés

En 2022 et 2023, les pourboires versés par les clients pour service rendu seront exonérés de cotisations sociales, de contributions et d'impôt sur le revenu.

Réduction d'impôt en cas d'investissement dans les PME

Les investissements dans les PME continueront en 2022 à bénéficier d'une majoration de réduction de 18 % à 25 %. Cette mesure couvre les sommes investies jusqu'à 50 000 € par personne, soit 100 000 € pour un couple.

Suppression d'exonérations jugées inefficaces

Le texte abroge les exonérations temporaires accordées aux entreprises qui bénéficient d'une exonération d'impôt sur les sociétés (IS) au motif qu'elles reprennent une entreprise ou un établissement industriel en difficulté. C'est le cas de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties, cotisation foncière des entreprises (CFE) : en 2022 les entreprises visées devront les payer.

Taxe pour le fonctionnement de l'autorité des relations sociales des plateformes d'emploi

L'ARPE, établissement public créé pour représenter les travailleurs indépendants des plateformes type Uber Eat ou Deliveroo, bénéficiera de ressources via la création d'une taxe que la loi de finances a conçue spécialement.

Aide pour l'embauche d'alternants

L'aide exceptionnelle à l'alternance est prolongée jusqu'en juin 2022. Elle bénéficie aux employeurs qui recrutent jusqu'à cette date un alternant, apprenti ou jeune sous contrat de professionnalisation, de moins de 30 ans. Elle s'élève à 5 000 € pour un mineur et à 8 000 € pour un majeur.

Parmi les autres mesures...

La LF comporte en outre des dispositions relatives à la **baisse de l'impôt sur les sociétés** à 25 % et à 15 % pour certaines PME, mais aussi un **bouclier tarifaire sur les prix du gaz et de l'électricité**. À noter également la **prorogation du crédit d'impôt de remplacement pour congé**, et l'augmentation de son taux en cas de remplacement pour congé maladie ou accident de travail ; ou encore la pérennisation de dispositions relatives à l'**activité partielle**.

« Plan Indépendants » : les mesures traduites dans la LF 2022

- ✔ Une entreprise soumise au régime micro-BIC peut opter pour un régime réel jusqu'à la date limite de dépôt de la déclaration d'ensemble des revenus, soit au cours des mois de mai ou de juin de l'année suivante (contre fin janvier jusqu'à présent).
- ✔ Les exonérations de plus-values, en cas départ en retraite et celles liées à des transmissions d'une valeur inférieure à 500 K€, sont étendues aux cessions d'activités mises en location-gérance.
- ✔ L'amortissement comptable des fonds commerciaux, acquis en 2022 et 2023 à titre temporaire, dans le contexte de crise peut bénéficier de déduction fiscale.
- ✔ Enfin, le crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprise est renforcé.

LFSS 2022 : les mesures qui intéressent les TPE et les indépendants

Outre les dispositions budgétaires liées à la crise sanitaire et celles purement médicales, plusieurs mesures de la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2022 visent à soutenir les entreprises empêtrées dans la pandémie. Le texte n'oublie pas les indépendants, ni les travailleurs des plateformes au statut si particulier. *Laetitia Muller*

Reconduction des mesures dérogatoires liées au contexte sanitaire

La LFSS prévoit la possibilité pour les employeurs éligibles d'imputer le solde du montant d'aide au paiement sur les cotisations et contributions sociales dues au titre de l'année 2022. Pour aider les employeurs lors du premier confinement, un dispositif d'aide au paiement et un second d'exonération de cotisations sociales patronales ont été créés par la loi de finances rectificative du 30 juillet 2020. Ces deux mesures ont été prolongées en 2021 et elles le sont à nouveau en 2022. De la même manière, la LFSS pour 2021 prévoyait l'assujettissement des indemnités complémentaires d'activité partielle au taux dérogatoire de CSG de 6,2 % au lieu de 9,2 %. La LFSS pour 2022 prolonge ce régime dérogatoire pour un an supplémentaire.

Les travailleurs des plateformes mieux protégés

La LFSS comporte plusieurs mesures visant à renforcer la protection sociale des travailleurs des plateformes. Ces indépendants au statut particulier pourront s'affilier au régime général de la Sécurité sociale lorsqu'ils réalisent un petit volume d'activité. Le dispositif est

calqué sur celui qui existe aujourd'hui pour les particuliers qui réalisent de très petites activités artisanales ou des prestations de services. De plus, à compter du 1^{er} janvier 2023, les plateformes pourront proposer à leurs travailleurs des garanties de protection sociale complémentaire comme un régime frais de santé ou prévoyance. La loi prévoit en outre de bénéficier d'exonérations fiscales et sociales lors de l'octroi de ces protections.

Parmi les autres mesures...

Au volet retraite, la LFSS étend la **retraite progressive** aux salariés en forfait jours ainsi qu'aux travailleurs non-salariés y compris les mandataires sociaux.

Du côté des **Urssaf**, un nouveau cap est franchi : ils deviendront à compter du 1^{er} janvier 2023 le **seul collecteur des cotisations sociales**. La loi étend leurs compétences au recouvrement des cotisations de la caisse de retraite des professions libérales.

Elle renforce également les **moyens de contrôle des inspecteurs** qui pourront solliciter la communication de documents à des tiers à l'entreprise (opérateurs de téléphonie, clients...) sans que le secret professionnel ne puisse leur être opposé.

« Plan Indépendants » : les mesures traduites dans la LFSS 2022

✔ La loi permet aux indépendants de déclarer et de payer leurs cotisations et contributions sociales en temps réel.

✔ Le concubin du chef d'entreprise a quant à lui la possibilité de choisir le statut de conjoint collaborateur, jusque-là réservé au conjoint lié par un Pacs ou un mariage.

✔ Le texte limite l'impact négatif de l'année 2020 sur les indemnités journalières (IJ) maternité et maladie des travailleurs indépendants. Il prolonge les mesures dérogatoires et l'ajustement du montant du CA pris en compte pour le calcul des indemnités. Le texte élargit le maintien des droits à IJ aux travailleurs qui changent de régime et optent pour le statut de travailleur indépendant. Enfin, il étend les indemnités perçues en cas de cumul emploi-retraite à l'ensemble des travailleurs indépendants.

Dimensions : 4 403 / 4 753 x
2 107 x 1 825 mm

Charge utile maxi : 800 kg
Volume utile : 3,3 à 4,4 m³

Motorisation :
électrique
synchrone
136 ch



PTAC : 2,4 T
Vitesse maxi : 130 km/h

OPEL COMBO-E CARGO

Une belle POLYVALENCE

Désormais dans le giron du groupe Stellantis, Opel vient de lancer une version 100 % électrique de sa fourgonnette : le Combo Cargo. Disponible en deux tailles, il est plaisant à exploiter et fait des merveilles en ville. *Guillaume Geneste*

Des capacités utiles intéressantes

La version électrique de l'Opel Combo ne se distingue que par ses logos et l'absence de pot d'échappement. Les batteries (d'une capacité de 50 kWh) sont implantées dans le plancher. Le volume utile est préservé (3,3 m³ en version courte, 3,9 en version longue). Le système de cloison modulaire ajoute 0,5 m³ et permet surtout l'emport d'objets de grande longueur (jusqu'à près de 3,50 m). La charge utile maxi est de 800 kg en version courte et 750 en version longue, soit 200 kg de moins que les versions thermiques.



Des prix élevés

La version électrique du Combo est disponible en version tôle (en deux longueurs) ainsi qu'en version cabine approfondie sur la base de la version longue, avec deux niveaux de finitions : Cargo et Pack Clim. La version Cargo (uniquement en version courte) est affichée à 29 490 € HT (hors bonus de 5 000 €). Les tarifs de la version Pack Clim sont de 30 500 € HT (version courte) et 31 650 € HT (version longue), toujours hors bonus de 5 000 €. Des prix nettement plus élevés que ceux des Combo thermiques...

Un agrément de conduite élevé

Le moteur, qui développe 136 ch, permet de disposer d'un très bel agrément de conduite en toutes circonstances, le couple important aidant bien. La vitesse maxi de 130 km/h est facilement atteinte et maintenue sur autoroute (attention dans ce cas à l'autonomie qui baisse rapidement !). Heureusement, sur route et en ville, le système de récupération d'énergie est très efficace et permet d'offrir 200 km d'autonomie réelle.



PHOTOS: © OPEL



Silence de fonctionnement
Accélérations

Autonomie sur autoroute

Prix élevé



À PARTIR DE 29 490 € HT

Un tableau de bord est-il nécessaire pour piloter l'entreprise ? La réponse est clairement positive. Et pourtant, combien de dirigeants d'entreprise gèrent leur développement au feeling ? Zoom sur l'outil incontournable pour maîtriser l'évolution de sa croissance.

Décryptage de Serge Thomas, conseiller d'entreprise pour Cerfrance

Le tableau de bord : OUTIL INDISPENSABLE pour gérer sa croissance



1. DEUX SCENARIOS POUR VOUS METTRE EN ROUTE

Le premier consiste à attendre la clôture comptable pour savoir si vous êtes dans les « clous ». Pourquoi pas ? Mais vous prenez le risque d'arriver trop tard et de ne pas avoir d'autres choix que de constater les dégâts. Dans le second scénario, vous vous dotez d'un tableau de bord pour **disposer d'une information en temps réel**. L'objectif ? Anticiper et mettre en œuvre les ajustements nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. Évidemment cette seconde option est à privilégier. Qui imaginerait conduire une voiture sans tableau de bord ou consulter son garagiste pour savoir s'il doit faire le plein ou s'il roule trop vite ? Personne. Alors, pourquoi prendre ce risque lorsque vous êtes aux commandes de votre entreprise ?

2. CONSTRUIRE LE TABLEAU DE BORD

Pour être efficace, un tableau de bord doit respecter quelques règles :

- En premier lieu, il vous faudra **définir les paliers à atteindre**. Pas d'ambitions floues mais des objectifs quantifiés et mesurables.
- En second lieu, le tableau de bord doit **être synthétique**. Gardez à l'esprit qu'un tableau de bord ne sera pas aussi détaillé qu'un bilan comptable, **quelques indicateurs suffisent** s'ils sont pertinents. Trop d'informations rendent l'analyse difficile ; le risque étant de se perdre dans un niveau de détails trop important.
- Troisième principe : le tableau de bord doit **être renseigné de manière régulière** au mois ou à la semaine, tout dépend du rythme de l'activité.
- Enfin, le tableau de bord doit donner des indications sur **l'activité commerciale, sa rentabilité et la trésorerie**.

3. À QUEL RÉGIME TOURNE LE MOTEUR ?

La première série d'indicateurs à mettre en place doit vous permettre de **mesurer votre niveau d'activité**, d'obtenir des informations sur des paramètres clés de votre développement :

- Comment évolue mon chiffre d'affaires ?
- Comment s'organise mon carnet de commandes pour les semaines à venir ?
- Combien de devis réalisés, en attente ?
- Quel est le ticket moyen par client ?...

Mais attention, le volume de chiffre d'affaires ne fait pas tout, encore faut-il qu'il soit rentable et qu'il permette de dégager de la marge. Pour apprécier cet objectif, vous devrez **suivre vos achats de matières premières** ou encore le **nombre d'heures facturées**.

4. ME RESTE-T-IL DU CARBURANT ?

La trésorerie est le carburant de l'entreprise : sans argent disponible pas d'achat, pas de salaire et donc pas de moyen pour réaliser le chiffre d'affaires à atteindre. Cette série d'indicateurs va donc mettre l'accent sur deux points :

- La capacité de l'entreprise à **gérer de façon optimale les encaissements** et décaissements. Parmi les indicateurs à retenir : les délais de réalisation des factures et leur encaissement, les factures restant à payer, le solde bancaire...
- Quelle est la **marge de sécurité de l'entreprise** ? Est-elle assez solide ? À combien de mois de charges fixes correspondent mes réserves ? Plus cette trésorerie de précaution est importante et plus grande sera votre **capacité à accompagner la montée en puissance de l'activité** ou à faire le « dos rond » si le développement est plus lent que prévu. C'est l'histoire de la cigale et de la fourmi dans sa version économique.

LES CONSEILLERS CERFRANCE sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches partout en France (700 agences) : www.cerfrance.fr



Philippe Jouanny,
président de la FEP

« En proposant une hygiénisation des locaux dans le cadre de cette pandémie, nos entreprises prouvent leur savoir-faire et leur indispensabilité. »

www.monde-proprete.com - @mondedelaproprete

FedeProprete - @mondedelaproprete

STÉPHANE CANDE

PROFESSIONNELS DE LA PROPRETÉ

LES « INVISIBLES » EN LUMIÈRE

Le secteur de la propreté et de l'hygiène des espaces de travail et de vie a été mis en lumière dès le début de la crise sanitaire. Coup de projecteur sur les professionnels du nettoyage industriel avec la Fédération des entreprises de propreté, d'hygiène et services associés (FEP). Isabelle Flayeux

« **L**a FEP représente 70 % des effectifs des 14 000 entreprises de propreté, à différencier des services à la personne (SAP) chez les particuliers et du nettoyage de la voie publique », explique Philippe Jouanny, président de la FEP. Globalement en bonne santé, le secteur enregistre une hausse du nombre d'entreprises et une croissance continue de ses effectifs supérieure à l'emploi tous secteurs*. La fédération investit plus de 100 M€ par an dans la prévention, la RSE, la formation : « Huit CQP (certificats de qualification professionnelle) ont été mis en place, 32 000 ont déjà été délivrés. La filière diplômante s'articule autour de neuf diplômes, dont trois titres à finalité professionnelle (TFP) lancés en 2021. Huit CFA sont répartis sur le territoire national. »

LA CRISE : CÔTÉ PILE ET CÔTÉ FACE

Si, avec la crise sanitaire, les défaillances d'entreprises restent contenues, le risque de difficultés ultérieures continue à planer sur les professionnels de la propreté intervenant dans l'hôtellerie, la restauration et l'événementiel.

La Covid-19 a par ailleurs suscité la valorisation d'un métier de « deuxième ligne » devenu « essentiel » et nécessaire à la continuité économique et sociale. « Nos salariés, et il faut les en remercier, ont été sur le front pour travailler et hygiéniser les locaux depuis mars 2020. Cette situation nous a au moins permis d'être un secteur enfin reconnu et de voir amener une transformation voulue depuis de très nombreuses années : passer du travail discontinu à un travail en journée. » La crise a permis de poursuivre l'information et la sensibilisation des acheteurs de prestations de propreté. « L'achat de services associés doit évoluer et être notamment plus responsable : les besoins des personnes présentes sur les sites doivent être mieux pris en compte d'autant que les attentes en matière de propreté et d'hygiène ont largement augmenté avec la pandémie. La commande publique doit être exemplaire. » La FEP a publié comme chaque année son Livre Bleu : « 22 solutions pour 2022 » sont proposées à l'attention du législateur.

* Source : AcoSS - traitement en base 100 en 2013.

70 %

des entreprises du secteur de la propreté sont des TPE artisanales.

EMPLOI

Plus de 550 000, dont 81 % en CDI. 105 000 emplois nets créés en dix ans.

90 %

9 Français sur 10 estiment que la propreté et l'hygiène vont devenir des critères déterminants pour assurer leur santé et leur sécurité.

Sources : Chiffres clés 2020 - www.monde-proprete.com ; enquête BVA - Le Monde de la Propreté 2020.

168 000

restaurants
en France.Source :
Umih.

94 %

des clients de restaurants recherchent en priorité
une cuisine de marché et des produits de saison.Source : Baromètre annuel du Collège culinaire de France,
Institut d'études EasyPanel - Début 2021.

84 MDS€

de chiffre d'affaires en 2019
(restaurants, hôtels, débits de
boissons, établissements de nuit).

Source : Umih.

ARTISANS CUISINIERS

FAIRE SAVOIR LE SAVOIR-FAIRE

Durement frappés par la crise, ballottés par les décisions gouvernementales, les cuisiniers ont déployé de grandes capacités d'adaptation, ce qui a généré non seulement l'intérêt de leur clientèle, mais aussi son soutien. Ils travaillent dans ce contexte à rappeler la qualité de leurs savoir-faire. *Sophie de Courtivron*

« **L**a crise perturbe tout ce qui est prospective, on vit au jour le jour, professionnellement et syndicalement », pose Hubert Jan, président de l'Umih* Restauration, qui craint de grandes difficultés pour les entreprises fragiles au premier trimestre 2022. Le syndicat est en lien étroit avec Bercy et veille au grain.

PHÉNOMÈNES ÉMERGENTS

Si la crise a dopé les ventes à emporter, on a aussi vu apparaître les « dark kitchen », accessibles en ligne via des plateformes de livraison ; « plusieurs cuisines différentes sortent d'un même point de production. C'est très urbain, ce sont souvent des jeunes, en général des cuisines éthiques... », résume Hubert Jan. « La crise sanitaire a été un accélérateur d'idées », souligne Célia Tunc, secrétaire générale du Collège culinaire de France (CCF), association créée en 2011 par quinze chefs. « Les limites s'estompent. Les producteurs se sont mis à transformer, faire des soupes et conserves, etc. Si les industriels font de la standardisation alimentaire, l'Artisanat regroupe a contrario des démarches individuelles. » Plus généralement, la crise a

engendré une prise de conscience. « Les gens s'interrogent de plus en plus sur ce qu'ils mangent ; nous sommes au début d'une ère de changements. »

VALORISATION DU « FAIT MAISON » ET DE LA QUALITÉ

Le métier se félicite de sa reconnaissance artisanale**, « notre combat depuis tant d'années », se souvient Hubert Jan. Il se mobilise cependant afin d'élargir l'accès au statut d'artisan aux entreprises de plus de dix salariés. « En cuisine, plus on fait à manger plus on a besoin de personnes », rappelle Hubert Jan. « Il faudrait plutôt redéfinir ce qu'est un restaurant artisanal », ajoute Célia Tunc, « et préciser aux citoyens ce qu'est le 100 % fait maison, le savoir-faire et la transmission », surenchérit Hubert Jan. Entre autres initiatives, le CCF va ainsi sur le terrain en organisant des marchés ou des dîners « complices » réunissant producteurs et cuisiniers... « Une belle assiette ne suffit plus, il s'agit de montrer l'identité de chacun et de cette famille de travail qu'est l'artisanat », martèle Célia Tunc.

* Union des métiers et des industries de l'hôtellerie. ** Le décret du 10 mai 2017 a inauguré le nouveau statut d'artisan cuisinier et détaillé ses conditions.



Hubert Jan,
président de l'Umih Restauration

« Le vrai sujet aujourd'hui, c'est la reconnaissance des métiers et la valorisation de la qualification artisanale. »

umih.fr



Célia Tunc,
secrétaire générale du Collège culinaire de France

« En 2013, le CCF a créé l'appellation "Restaurant et Producteur Artisan de Qualité" qui crée des synergies entre des restaurants et des producteurs artisans de toutes catégories. »

college-culinaire-de-france.fr



PHOTOS © LUC BERTEAU

« La création est un travail de patience et de rencontres. Nos clients attendent un produit exceptionnel et identifiable, reflet d'une histoire. »

CRÉATEUR D'ÉMOTION

LES ATELIERS DREVELLE - ÉBÉNISTE DESIGNER

La voix douce et posée, Christian-Thierry Drevelle pèse chacun de ses mots pour évoquer un métier qui le fait vibrer. Spécialisé dans la marqueterie et la restauration de mobilier à ses débuts, l'ébéniste designer crée aujourd'hui du mobilier et des écrins de luxe. Des pièces uniques et teintées d'émotion élaborées à partir de matériaux d'exception. *Isabelle Flayeux*

UN ANCIEN CHAI POUR ÉCRIN

En 2006, l'ébéniste designer Christian-Thierry Drevelle pose ses outils, son stock de bois précieux et ses pièces uniques au cœur d'un ancien chai de vieillissement installé au centre-ville de Cognac dans un bâtiment du XIX^e siècle. Le maître artisan d'art, formé à l'École Boulle et fervent amateur du Beau, tombe sous le charme de cet endroit chargé d'histoire et dessiné par Gustave Eiffel. « C'est une chance de travailler dans un tel écrin. Je partage ce lieu magique de 750 m² avec trois ébénistes et mon assistant. Les ateliers sont un formidable outil de communication que les clients du monde entier se plaisent à découvrir. »



DES SAVOIR-FAIRE EN HÉRITAGE

« J'ai créé Les Ateliers Drevelle à partir d'un savoir-faire présent depuis quatre générations autour des arts appliqués. » Tout à la fois petit-fils, neveu et fils de designers-dessinateurs, chaudronniers, ébénistes, Christian-Thierry Drevelle rejoint l'atelier familial en 1971 pour exercer à son tour un métier artistique et artisanal. « Mon père m'a surtout appris le dessin et la décoration, mon oncle l'ébénisterie pure. Restaurateur de marqueterie, il pratiquait le vernissage au tampon à l'ancienne. Cela représente aujourd'hui seulement 10 % de mon activité, les meubles anciens ayant perdu autant de leur attrait que de leur valeur. »

DES SIGNES DE RECONNAISSANCE



« Je dessine, à la main, et je fabrique. Tout est fait de A à Z dans nos ateliers. Je préfère maîtriser l'ensemble des étapes plutôt que d'aller chercher de la sous-traitance qui n'a pas forcément notre philosophie. » Créée en 1979, l'entreprise se diversifie petit à petit et développe l'ébénisterie autour du placage. Depuis plus de 15 ans, elle bénéficie du label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV). « C'est une belle reconnaissance, un peu comme la troisième étoile chez un restaurateur. Nous sommes également fiers d'avoir été choisis pour exposer à Élysée en 2021*. Toute l'équipe est partie à Paris, nous travaillons en étroite collaboration, c'est aussi ça la transmission. »

* Lors de la Grande Exposition du Fabriqué en France les 3 et 4 juillet 2021.



PHILOSOPHIE DE LA RENCONTRE ET DU PARTAGE

Conseil en décoration, Christian-Thierry Drevelle crée du mobilier pour de grandes marques comme LVMH ou Le Georges V. Il est également spécialisé dans la fabrication d'écrins de spiritueux, vins et cigares, dont 60 % partent à l'export. « C'est un privilège de pouvoir créer un objet que j'ai dessiné mais le plus important c'est la rencontre du client final.

C'est sûrement pour cela que je suis allé sur des produits plus rares, sur le haut de gamme. Je conçois des pièces uniques ou des séries limitées avec des matériaux d'exception pour ceux qui ont une histoire à raconter, qui ont besoin d'être identifiés et de faire passer une émotion. »



L'UNIVERS DU CIGARE

Les Ateliers Drevelle, c'est aussi la création d'une collection de coffrets de luxe. « Comme je suis curieux de nature et que les fumeurs de cigare m'intriguent depuis longtemps, je suis parti à Cuba avec l'envie d'aller jusqu'au bout autour de cet univers. J'y ai rencontré les fermiers, des marques, et vu leur manière de caresser ces feuilles si fragiles et essentielles. Le cigare a un lien direct avec le cognac car il naît de l'association de plusieurs feuilles d'endroits différents, c'est un mélange de saveurs. » Unique, chaque cave à cigares est numérotée et fabriquée sur mesure selon les occasions et fréquences de consommation.

DATES CLÉS

1949

Charles Drevelle, tapissier, et Jean-Marie Daubray, ébéniste, quittent Paris pour installer leur atelier à Cognac.

1971

Christian-Thierry Drevelle rejoint son père tapissier et son oncle ébéniste dans l'Atelier Drevelle et Daubray de la rue de Londres, à Cognac.

1979

Création de l'Atelier Drevelle qui deviendra Les Ateliers Drevelle au moment de la diversification de l'activité.

2006

Déménagement dans un bâtiment du XIX^e siècle dessiné par Gustave Eiffel.

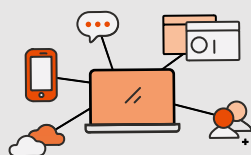
2009

Intégration des Grands Ateliers de France et obtention du label EPV, renouvelé en 2014 et 2021.



© CADRE O MUR - OLIVIER CHOISY

La crise sanitaire a au moins eu l'avantage de modifier notre rapport à Internet et aux outils numériques... Surfant sur la vague Covid, des artisans soignent leur e-commerce et s'approprient les réseaux sociaux. Si la création de publications adaptées à chaque compte prend du temps, les résultats sont à la hauteur de l'investissement. *Isabelle Flayeux*



NUMÉRISATION DES TPE : UN ENJEU DES CMA

Les réseaux sociaux font partie des nombreux outils disponibles pour améliorer votre visibilité en ligne. Pour connaître les opportunités numériques adaptées à votre activité, rapprochez-vous de votre chambre de métiers et de l'artisanat (CMA). À l'issue d'un diagnostic gratuit mené par un conseiller expert, vous pourrez bénéficier de solutions concrètes et d'un accompagnement personnalisé, dans le cadre du dispositif **PERFORMA NUMÉRIQUE**. Pour vous permettre la mise en place d'outils numériques réellement utiles pour votre entreprise, le réseau des CMA de France propose également une série de webinaires de 50 minutes regroupée sous la bannière **L'INDISPENSABLE DU NUMÉRIQUE**.

Pour s'inscrire, rendez-vous directement sur le site dédié.

Pour contacter la CMA la plus proche de chez vous : www.artisanat.fr - Pour vous inscrire à l'un des webinaires : www.indispensable-du-numerique.fr

JEAN-BAPTISTE LETTY - BOULANGER

DES PUBLICATIONS COUP DE CŒUR, REFLETS DE L'AUTHENTICITÉ D'UN MÉTIER

Jean-Baptiste Letty, 20 ans de métier, a une spécialité : le pain au levain naturel. Un produit adapté à la clientèle qu'il veut séduire et qu'il cible depuis cinq ans via Instagram. S'il ne voit pas de prime abord l'intérêt de ce réseau social, il change d'avis, sur les conseils d'une ex-apprentie de 14 ans. « J'avais peu de retombées sur Facebook, elle m'a vanté les mérites d'Instagram. Elle avait raison, cela a tout de suite accroché. Le nombre d'abonnés (plus de 12 600 aujourd'hui) a vite augmenté et j'ai vu les répercussions sur le magasin. Je me suis pris au jeu des publications, qui sont un réel outil marketing. » Le chiffre d'affaires de l'artisan de Quimperlé (29) progresse de 25 000 à 30 000 € par an depuis la création de son profil. En 2021, il a mis en scène des produits (pâtisseries, viennoiseries...) autant que des instants, à travers plus de 170 publications. « Je ne programme rien, je poste à l'envi, avec un objectif : montrer l'authenticité. Je fais majoritairement des stories, c'est facile et rapide à publier. Je travaille davantage les vidéos et les photos. J'intègre des sondages pour susciter des interactions et dynamiser le contenu. » Quand on lui demande ce qui est le plus chronophage, Jean-Baptiste Letty répond sans hésiter : « Les échanges avec mes collègues, devenus des amis. Grâce à Instagram, je fais de belles rencontres, j'échange recettes et méthodes de tous les pays, j'étoffe ma gamme de produits. »

CÉLINE GRENON - CRÉATRICE « UTILISER LES RÉSEAUX DEMANDE D'ÊTRE ULTRA-POLYVALENT »

Confortée dans son envie d'entreprendre, par l'essor du fait main, du made in France et des plateformes de vente, Céline Grenon s'installe en tant qu'artisan après plusieurs années d'expérience en confection industrielle textile et cuir. Depuis 2018, elle crée des sacs à dos personnalisés pour enfants et autres accessoires textiles qu'elle commercialise essentiellement par le biais d'Internet. « J'ai commencé avec Etsy, plateforme en ligne sur laquelle je réalise 90 % de mes ventes.

Parallèlement, j'ai créé une page Facebook, un compte Instagram et une fiche Google my Business avec un lien vers mon site marchand. » Peu

satisfaite des retombées et des possibilités offertes par son site e-commerce, Céline Grenon travaille sur une nouvelle version plus dynamique et attrayante à découvrir début mars. « Les visuels mettront davantage en avant le détail des matières et des finitions. Je partagerai un contenu plus personnel ; le site sera à mon image. » La créatrice de Saint-Césaire (17), qui confie cumuler différents petits métiers grâce aux réseaux sociaux, poste au moins une photo par jour. « C'est un passage obligé avec la Covid et un moyen de se faire connaître. Le plus long, c'est la mise en scène autour des produits. Je vais encore améliorer certains points pour augmenter les interactions et proposer des vidéos et stories. Sur Facebook, je laisse davantage de place au texte et évoque ma participation aux marchés et Salons. »



FAMILLE SÈVE - CHOCOLATIERS

DES COMPTES AUX CONTENUS PARFAITEMENT MAÎTRISÉS

Après des études dans la création, Arthur Sève, 23 ans, décide d'aider ses parents Gaëlle et Richard, chocolatiers à la tête de six boutiques à Lyon et son agglomération. « Chargé de la transition numérique, j'ai commencé par une refonte du site Internet de la Maison Sève pour en faire une boutique e-commerce performante. Pendant le premier confinement, j'ai diversifié notre présence sur les réseaux sociaux, qui se limitait à Facebook et Instagram. » Le succès des vidéos courtes postées sur TikTok est tel (l'une d'entre elles affiche près de 50 millions de vues !) que le nombre d'abonnés du compte @chocolatseve atteint rapidement les 888 000. « Sur ce réseau très prisé des jeunes, je montre la réalité du terrain. Je m'adresse directement aux spectateurs en instaurant une certaine proximité via le tutoiement. Contrairement à Instagram, Facebook et LinkedIn, je n'essaie pas forcément de vendre sur TikTok mais plutôt d'éduquer le consommateur à des produits de qualité fabriqués par un artisan. » Arthur Sève confie gérer chacune des publications de façon différente. « Le contenu, l'esthétique et la longueur des vidéos varient selon le réseau social. Pour alimenter Instagram et Facebook, j'organise tous les mois un shooting de nos produits avec un photographe culinaire. » La Maison Sève noue également des partenariats avec des marques, Kenwood par exemple, et fait appel à des influenceurs pour renforcer sa visibilité.



📍 📱 📺 📷 📧 chocolateseve 🏠 company/maison-seve

ARNAUD LEROY - PRÉSIDENT DE L'AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
(EX-ADEME)

« NOUS AVONS BESOIN DE “LOCOMOTIVES” DANS CHAQUE PROFESSION ! »

L'Agence de la transition écologique et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) unissent leurs forces en faveur de la transition écologique. Son président rappelle ici que chaque artisan peut se saisir des moyens mis à sa disposition, sur le terrain, pour être acteur de cette œuvre collective, devant laquelle plus personne ne peut fermer les yeux. *Propos recueillis par Sophie de Courtivron*

QUELS SONT LES ENJEUX DE VOS LIENS AVEC CMA FRANCE ?

Le partenariat avec CMA France est essentiel car il nous permet d'abord de capter un public très disparate, et de le toucher avec les bons outils. Un autre enjeu est la formation, notamment via des formateurs engagés par les chambres au niveau régional. Enfin, ce partenariat nous permet d'aider les artisans, via des subventions, comme via le dispositif « TPE & PME : gagnantes sur tous les coûts ! », qui offre à une TPE la possibilité de faire un diagnostic débouchant sur des actions simples et des gains rapides...

PLUS CONCRÈTEMENT ? Les bénéficiaires du dispositif réalisent en moyenne 3 000 € d'économie par an (sur les flux de matières – des matières premières jusqu'aux déchets –, l'énergie et l'eau)... Quand un boulanger peut financer de façon très intéressante un four moins gourmand en énergie, on agit sur son porte-monnaie et pour la planète. Autre exemple, grâce à un véhicule électrique et à la pratique de l'éco-conduite, un artisan taxi a économisé 600 € de carburant par mois !

Entre 2019 et 2021, 6,2 M€ ont été fléchés à destination des CMA (formations, etc.).

QU'ATTENDEZ-VOUS DES ARTISANS ? Ils peuvent être acteurs à travers leur activité même (en amoindrissant son impact environnemental) et en contribuant à la réussite de la transition énergétique avec les professionnels de leur secteur. Nous avons besoin de « locomotives » dans chaque profession ! Pour ceux qui cherchent de la main-d'œuvre, j'ajouterais que c'est un axe à mettre en avant car les jeunes sont de plus en plus vigilants sur ces questions.

QUELLES RÉGLEMENTATIONS IMPORTANTES FUTURES VONT IMPACTER LES ARTISANS ? La France est en contentieux avec l'Union européenne quant à la pollution de l'air ; la mobilité est un défi essentiel et nous pouvons les guider et les aider (électrification des flottes, recours au gaz vert qui a l'avantage d'être made in France...). Au 1^{er} janvier 2023, il sera obligatoire de trier les biodéchets. Le décret dit « décret tertiaire » impose une réduction de la consommation énergétique du parc tertiaire français (de plus de 1 000 m²). Déjà en place, je rappelle que la RE 2020 implique de se former pour travailler de nouvelles matières, etc. Enfin, j'ajouterais que le solaire à usage domestique est un chantier qui est encore devant nous ; le solaire thermique fonctionne très bien, mais peu d'artisans sont aujourd'hui capables de le mettre en œuvre.

www.ademe.fr et agences sur tout le territoire +

BIOGRAPHIE

2000

Diplômé d'un DEA en sciences juridiques de la mer.

2004

Nomination à l'Agence européenne de sécurité maritime (AESM), en charge de la protection de l'environnement marin et des questions liées aux changements climatiques.

2012

Élu député de la cinquième circonscription des Français établis hors de France (péninsule Ibérique, Monaco, Andorre).

2016

Adoption de la loi Leroy sur l'économie bleue.

2017

Porte-parole du candidat Emmanuel Macron sur les sujets de transition écologique.

2018

Nommé Président du Conseil d'administration de l'Ademe.



© JEAN CHISCANO



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur maaf.fr ou sur l'appli mobile MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile MAAF et Moi



PAIEMENT EN LIGNE À VOS SITES, PRÊTS, ENCAISSEZ!



**Avec nos solutions
e-commerce, c'est simple,
rapide et sécurisé.**

**BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**



la réussite est en vous